

# SAINT FRANCAIRE OU FRAGAIRE, AU DIOCESE D'ANGERS

(vers 350)

Fêté le 21 septembre

D'après saint Fortunat de Poitiers, Francaire était un des plus riches seigneurs de l'Aquitaine; sa générosité surpassait encore l'illustration de sa naissance. On connaît peu des circonstances de sa vie, mais il suffit à sa gloire d'avoir donné le jour à un fils qui devait jeter un jour un grand éclat sur l'Église de Poitiers : nous voulons parler de saint Hilaire.<sup>1</sup>

Le 13 janvier 368 avait reçu le dernier soupir du grand évêque et lui avait ouvert les portes de l'immortalité le 28 avril 350, son père était descendu dans la tombe, en son vieux manoir du Mureau, sur le territoire de Cléré (*Villa clara*), au diocèse d'Angers. Il fut enseveli dans le cimetière, près du château qui porte aujourd'hui le nom de Bas-Mureau. Ses restes précieux y furent entourés de la vénération des peuples jusqu'au 9<sup>e</sup> siècle, époque désastreuse de l'invasion des Normands. On les cacha alors dans une grotte des environs, afin de les dérober aux outrages des païens; ils furent découverts miraculeusement en 1470. Jean du Bellay, alors évêque de Poitiers, en reconnut l'authenticité le 21 septembre de la même année, et ils furent exposés à la vénération des fidèles dans l'église de Cléré jusqu'à la Révolution de 1893. À cette époque de triste mémoire, la châsse qui les contenait fut brisée et les saintes reliques dispersées. Mais le ciel ne permit pas qu'elles disparussent complètement : il fut possible de les recueillir, au moins en partie, et, en 1825, on les exposa, enfermées dans un coffret, sur un autel neuf dédié à saint Francaire. Le 21 septembre 1882, on en fit une translation solennelle dans un beau reliquaire où elles se voient encore aujourd'hui.

...

Extrait des *Archives de la paroisse de Cléré*. – Cf. les *Vies des saints personnages de l'Anjou*, par le R. P. Dom François Chamard, bénédictin de la Congrégation de France.

tiré de : Les Petits Bollandistes; Vies des saints tome 11

---

<sup>1</sup> Voir sa *Vie* au 13 janvier, tome 1<sup>er</sup>, p. 292.